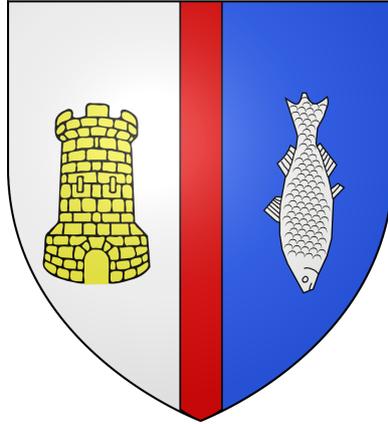


COMMUNE DE PROPRIANO



**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET
SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS
FINANCIERES DU BUDGET PRIMITIF 2018
CONFORMEMENT A L'ARTICLE L.2313-1 DU C.G.C.T.**

1- ELEMENTS DE CONTEXTE :

A- Rappel réglementaire :

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions pour l'exercice 2018 du budget principal de la commune et des budgets annexes du port de plaisance et de l'aérodrome de Tavarìa.

B- Le cadre général du budget primitif :

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour une année civile.

Le budget primitif 2018 a été adopté le 13 avril 2018 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat du Maire aux heures d'ouvertures des bureaux.

- Population totale :

	Au 1 ^{er} janvier 2017	Au 1 ^{er} janvier 2018
Population totale	3797 habitants	3844 habitants

Source : INSEE.

- Potentiel fiscal et financier :

Potentiel fiscal et financier		Valeur par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par hab. de la strate
Fiscal	Financier	881.50	926.17
3 478 716	4 218 841		

2- PRIORITES DU BUDGET :

- Contenir les dépenses à caractère général.
- Poursuivre les travaux concernant l'aménagement du Quartier de la Plaine, les voiries des quartiers Leonetti et Mancinu et le gymnase municipal.
- Continuer le suivi et l'animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).
- Rénover les voiries et réseaux des quartiers Funtana di U Frusteru et Paratella.
- Installer la climatisation à l'école primaire et à l'école maternelle.
- Equiper l'école primaire en vidéoprojecteurs interactifs, en PC portables et en tableaux triptyques.
- Demander les financements pour la construction de boxs pour les pêcheurs de Propriano.

3- RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT :

A- Budget primitif 2018 du budget principal :

a)- La section de fonctionnement

- Les principales recettes de la section de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 2.43%.

	2017 (BP +DM)	2018
013-Atténuations charges	65 326.00 €	53 570.00 €
70-Ventes de produits fabriqués, prestations de services	453 752.00 €	454 150.00 €
73-Impôts et taxes	2 619 547.00 €	2 872 170.00 €
74-Dotations et participations	1 557 459.00 €	1 518 075.00 €
75-Autres produits de gestion courante	353 905.00 €	296 990.00 €
76-Produits financiers	91.00 €	91.00 €
77-Produits exceptionnels	24 578.00 €	2 825.00 €
TOTAL	5 074 658.00 €	5 197 871.00 €

-Les atténuations de charges diminuent car les indemnités journalières ne sont encore connues sur l'année entière. Elles seront réajustées par une décision modificative si cela s'avérait nécessaire.

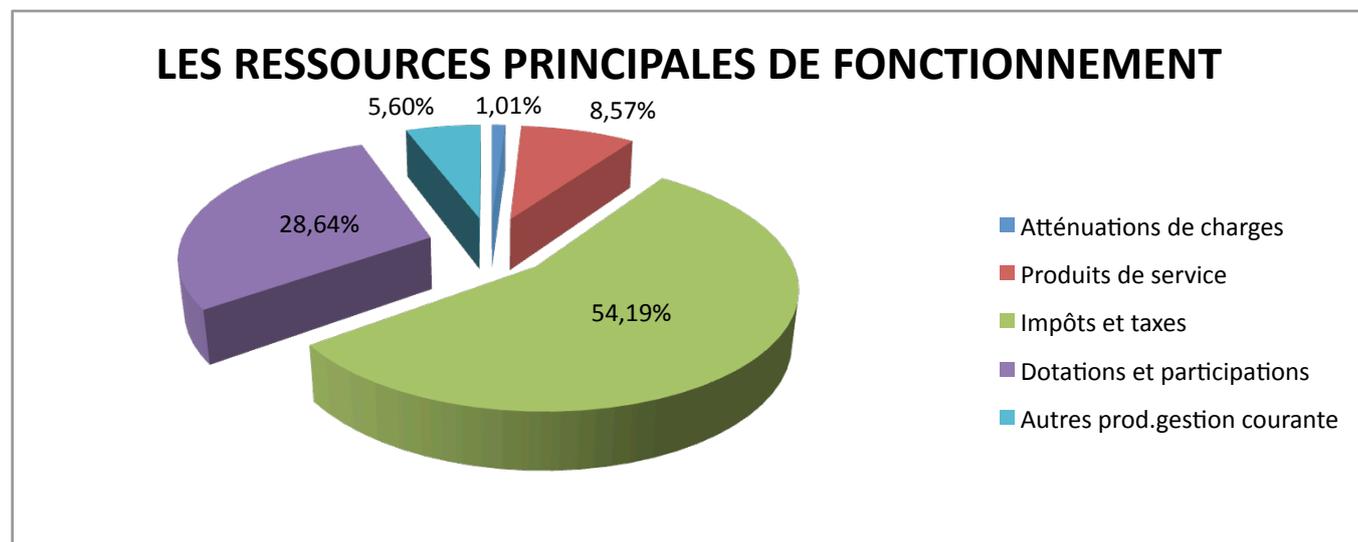
-Les ressources fiscales augmentent grâce au produit attendu des contributions directes (TH, TFB, TFNB) qui passe de 1 844 571 €(en 2017) à 2 007 290 € (en 2018).

-Les dotations et participations diminuent en raison de :

- La baisse des contrats aidés.
- la baisse des allocations compensatrices des taxes foncières.

-Les Produits exceptionnelles sont très en dessous de ceux de l'exercice 2017, car nous ne pouvons inscrire que les recettes connues.

Sachant que le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement, pour l'exercice 2018, s'élève à : 5 300 178 €, la répartition des ressources de la Commune est la suivante :



• **Les principales dépenses réelles de la section de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement baissent de 0.24%

	2017 (BP +DM)	2018
011- Charges à caractère général	1 981 981.00 €	1 898 987.00 €
012- Charges de personnel	2 465 565.00 €	2 448 295.00 €
014- Atténuations de produits	25 489.00 €	25 489.00 €
65- Autres charges de gestion courante	434 981.00€	431 168.00 €
66- Charges financières	36 772.00 €	36 734.00 €
67- Charges exceptionnelles	45 888.00 €	138 065.00 €
TOTAL	4 990 676.00 €	4 978 738.00 €

-Les charges à caractère général diminuent de -4.19% malgré une forte augmentation de la consommation d'électricité.

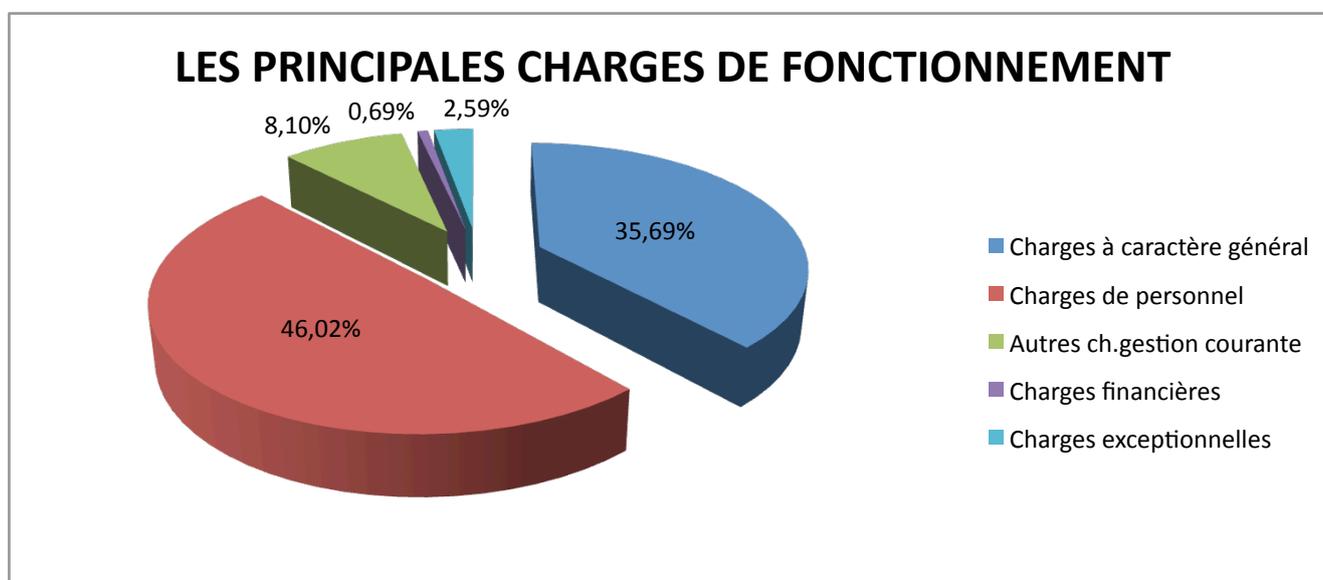
-Les charges de personnel diminuent de - 0.7%.

-Les atténuations de produits et les autres charges de gestion courante sont plutôt stables.

-Les charges financières concernent les frais de la ligne de trésorerie et les intérêts d'un emprunt relais de 2 M€ pour financer les investissements en cours.

-L'augmentation des charges exceptionnelles s'expliquent par la nécessité de verser une subvention d'exploitation au budget annexe de l'aérodrome de Tavoria d'un montant de 135 465 €.

Sachant que le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement, pour l'exercice 2018, s'élève à : 5 320 221 €, la répartition des charges de la Commune est la suivante :

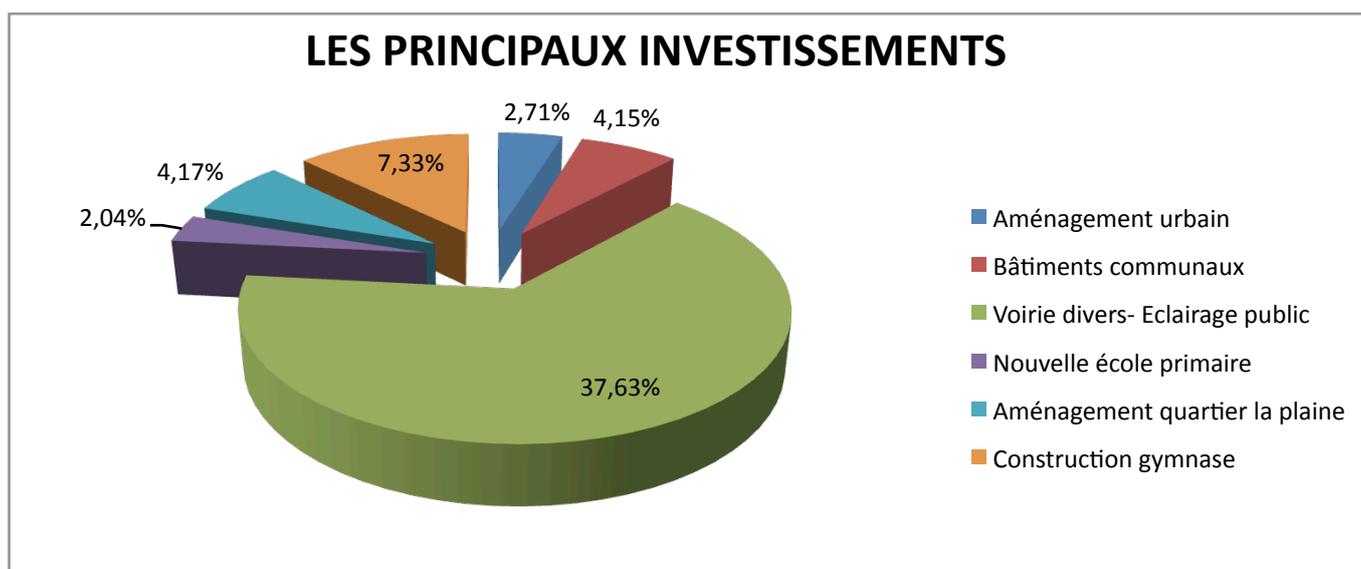


b)- La section d'investissement

- Les principales dépenses d'investissement se répartissent de la façon suivante :

OPERATIONS	2018 (Propositions nouvelles + RAR N-1)
Op.103-Aménagement urbain	123 909 €
Op.106-Bâtiments communaux	189 011 €
Op.167- Acquisition divers matériels	33 743 €
Op.178-Aménagement piscine	88 243 €
Op.180- Voirie divers- Eclairage public	1 716 032 €
Op.184-Nouvelle école primaire	93 077 €
Op.187- Aménagement et requalification quartier de la plaine	190 013 €
Op.209- Extension Gendarmerie	39 901 €
Op.213- Construction d'un gymnase	334 029 €

Sachant que le montant prévisionnel des dépenses d'investissement, pour l'exercice 2018, s'élève à : 4 559 933 €, la répartition est la suivante :



- Les recettes d'investissement :

Les dépenses d'investissement vont être essentiellement financées par :

- Le virement de la section de fonctionnement d'un montant de 116 313 €.
- L'affectation de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 800 000 €.
- Le FCTVA qui a été estimé à 426 152 €
- Les taxes d'aménagement qui ont été estimées à 133 000 €.
- Des subventions de l'Etat et de la Collectivité de Corse.
- La participation de l'ARSEA pour l'extension du bâtiment abritant cette association à hauteur de 72 000 €.

c)- Vue d'ensemble du budget principal :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	1 737 862 €	1 861 622 €	5 320 221 €	5 300 178 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	2 822 071 €	2 977 862 €	/	/
Résultat reporté	279 551 €	/	/	20 043 €
Total section	4 839 484 €	4 839 484 €	5 320 221 €	5 320 221 €

C- La gestion de la dette :

Une ligne de trésorerie d'un montant de 800 000 € a été contractée le 15 décembre 2017 afin d'anticiper les difficultés dues au retard des versements des subventions d'investissement par les partenaires financiers.

Un emprunt relais de 2 M€ a été contracté l'année dernière afin de financer les investissements et devra être remboursé avant le 25 mars 2020. Une somme de 1 242 090 € a déjà été inscrite au budget pour permettre son remboursement.

D- L'aide aux associations :

Associations	Subventions 2018
ADIL	400 €
A Gioia	500 €
Artpoval	450 €
Boules Valinco Rizzanese	800 €
Campa in città	2 000 €
CAP Football	39 000 €
CDAD	1 000 €
Club Athlétisme Propriano	3 400 €
Club du 3 ^{ème} age	1 600 €
Crèche du Valinco	47 000 €
Foyer socio-éducatif collègue Jean Nicoli	2 000 €
Fronti di Mare	750 €
I Zittidduhji	1 000 €
Mission locale	6 436 €
Tennis Club	3 400 €
Tir Club du Valinco	1 000 €
Valin'Cap	1 000 €
TOTAL	111 736 €

L'aide aux associations correspond à 2.10% du budget de fonctionnement communal.

B- B.P 2018 du port de plaisance :

a)- La section d'exploitation

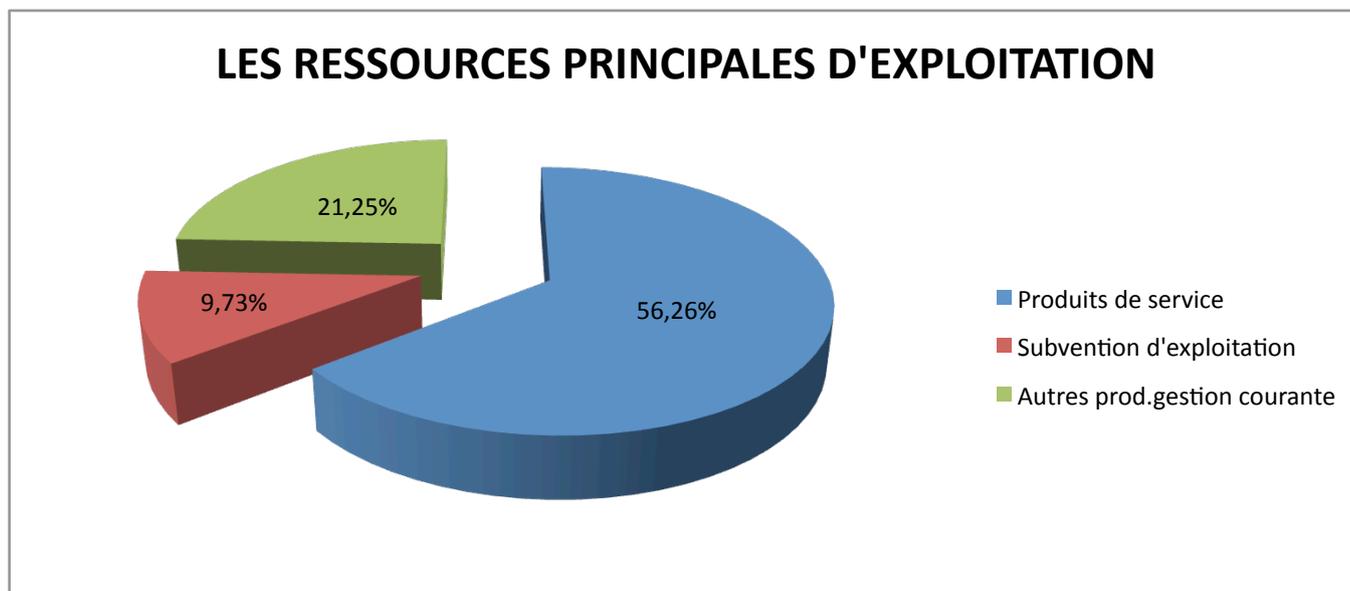
• Les principales recettes de la section d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation diminuent de – 40%

	2017 (BP +DM)	2018
70-Ventes de produits fabriqués, prestations de services	1 149 507.00 €	1 160 784.00 €
74-Subvention d'exploitation	200 807.00 €	200 767.00 €
75-Autres produits de gestion courante	1 650 206.00 €	438 467.00 €
77-Produits exceptionnels	/	/
TOTAL	3 000 520 €	1 800 018.00 €

- Les ventes et les prestations de services sont pratiquement stables. Elles ont été calculées par rapport aux réalisations des taxes d'amarrage et aux entrées du parking du port de l'exercice précédent.
- Les subventions d'exploitation correspondent aux allègements d'emprunts versés par le Conseil Départemental de la Corse du Sud d'un montant de 200 767 € pour l'année 2018. Cette année aucune subvention d'exploitation n'est prévue du budget principal au budget annexe du port de plaisance.
- Les autres produits de gestion courante ont fortement baissés car une seule vente de garantie d'usage est prévue en 2018 contre 20 l'année dernière.

Sachant que le montant prévisionnel des recettes d'exploitation, pour l'exercice 2018, s'élève à : 2 063 051 €, la répartition des ressources du port de plaisance est la suivante :



• **Les principales dépenses réelles de la section d'exploitation**

Les dépenses réelles d'exploitation diminuent de 34.10%.

	2017 (BP +DM)	2018
011- Charges à caractère général	360 740.00 €	268 172.00 €
012- Charges de personnel	399 000.00 €	434 520.00 €
65- Autres charges de gestion courante	1 179 452.00 €	388 050.00 €
66- Charges financières	633 414.00 €	596 269.00 €
67- Charges exceptionnelles	5 000.00 €	6 000.00 €
68- Dotations aux provisions	16 244.00 €	16 244.00 €
TOTAL	2 593 850.00 €	1 709 255.00 €

-Les charges à caractère général ont diminué de -25.66%. Ceci est essentiellement dû à la baisse des primes d'assurances après la mise en concurrence demandée par la Chambre régionale des Comptes.

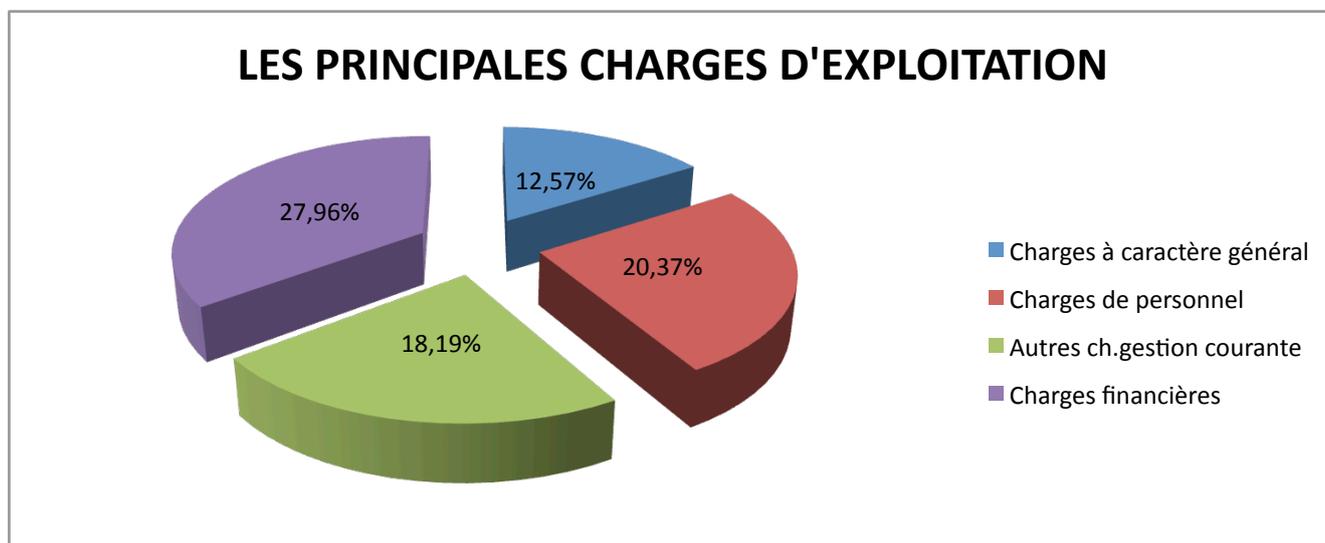
-Les charges de personnel ont augmenté de 8.90%.

-Les autres charges de gestion courante ont diminué. L'indemnisation des propriétaires de garanties d'usage de longue durée sera moins importante puisque très peu de ventes sont prévues.

-Les charges financières concernent les intérêts des emprunts et une opération de rattachement des intérêts courus non échus (art 66112).

-Les charges exceptionnelles et les dotations aux provisions sont stables.

Sachant que le montant prévisionnel des dépenses d'exploitation, pour l'exercice 2018, s'élève à : 2 132 844 €, la répartition des charges du port de plaisance est la suivante :



b)- La section d'investissement

- Les principales dépenses d'investissement se répartissent de la façon suivante :

OPERATIONS	2018
Op.405- Travaux terrestres port	130 049.00 €
Op.408- Acquisition Matériel	6 507.00 €

Le montant prévisionnel des dépenses d'investissement du port de plaisance, pour l'exercice 2018, s'élève à :
1 136 908 €.

- Les recettes d'investissement :

Les dépenses d'investissement vont être essentiellement financées par :

- Le virement de la section d'exploitation d'un montant de 115 669 €.
- L'affectation de l'excédent d'exploitation d'un montant de 737 319 €.
- La subvention d'équipement versée par le budget principal au budget annexe du port de plaisance d'un montant de : 300 935 €

c)- Vue d'ensemble du budget annexe du port de plaisance

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	1 121 642 €	1 461 843 €	2 132 844 €	2 063 051 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	15 266 €	/	/	/
Résultat reporté	324 935 €	/	/	69 793 €
Total section	1 461 843 €	1 461 843 €	2 132 844 €	2 132 844 €

C- B.P 2018 de l'aérodrome de Tavaría :

a)- La section d'exploitation

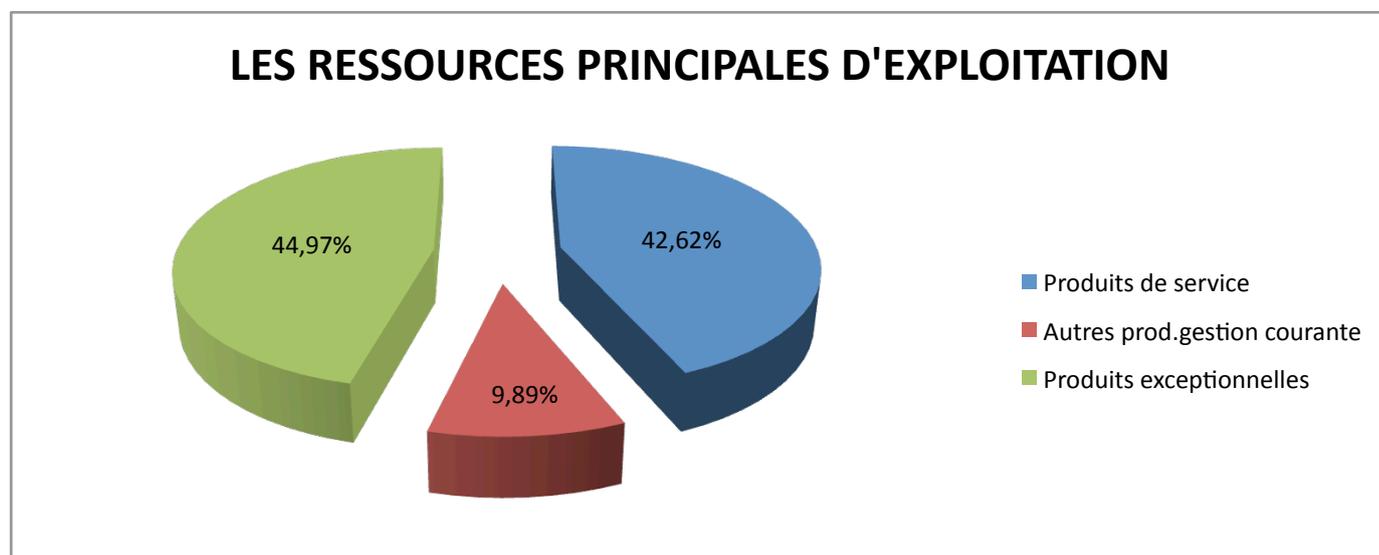
• Les principales recettes de la section d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation de l'aérodrome de Tavaría augmentent de 41.33 %.

	2017 (BP+DM)	2018
70-Ventes de produits fabriqués, prestations de services	157 332 €	137 700 €
75-Autres produits de gestion courante	32 901 €	31 970 €
77-Produits exceptionnels	32 636 €	145 309 €
TOTAL	222 869 €	314 979 €

- Les ventes et les prestations de services ont été revues à la baisse car on se réfère à la réalisation des ventes de carburants-aviation de l'année précédente pour l'estimation des recettes. Celles-ci étant moins importantes en raison du retard pris dans la mise en route de la station d'avitaillement de l'aérodrome.
- Les autres produits de gestion courante sont stables et concernent les autorisations d'occupation temporaire de l'aérodrome de Tavaría délivrées à différentes associations.
- L'augmentation des produits exceptionnels est due au versement d'une subvention d'exploitation du budget principal vers le budget annexe de l'aérodrome de Tavaría d'un montant de 135 465 €. Le budget de l'aérodrome de Tavaría ne dégageant pas suffisamment d'autofinancement pour faire face aux dépenses d'exploitation. Cela s'explique par :
 - Les dépenses d'exploitation importantes, suite aux inondations du mois de décembre 2018, pour le nettoyage de la piste et des abords ainsi que les réparations des installations de l'aérodrome.
 - Le retard de la mise en route de la station d'avitaillement de l'aérodrome qui n'a pas permis de réaliser les ventes de carburant prévues.
 - Ces deux événements ont entraîné un déficit de la section d'exploitation qui s'élève pour l'exercice 2017 à : 72 701 €.

Sachant que le montant prévisionnel des recettes d'exploitation, pour l'exercice 2018, s'élève à : 323 121 €, la répartition des ressources de l'aérodrome de Tavaría est la suivante :



- **Les principales dépenses réelles de la section d'exploitation**

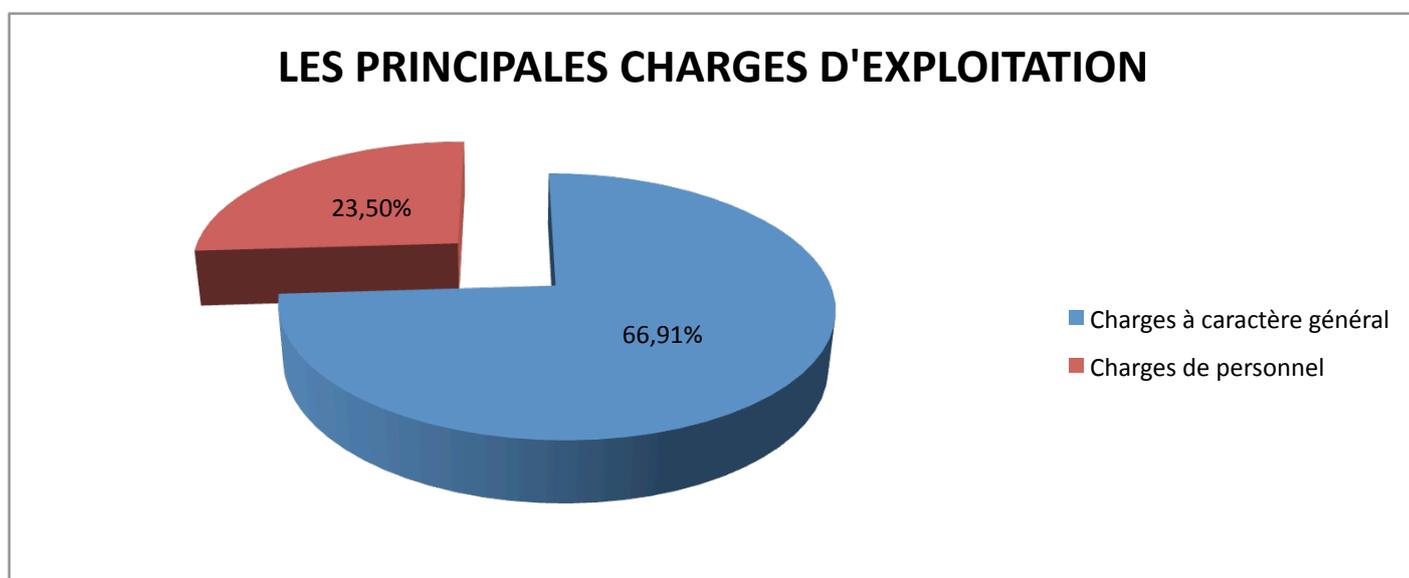
Les dépenses réelles d'exploitation de l'aérodrome de Tavarua augmentent de 5.62%.

	2017 (BP+DM)	2017
011- Charges à caractère général	160 469 €	167 560 €
012- Charges de personnel	53 895 €	58 840 €
67- Charges exceptionnelles	/	8 €
TOTAL	214 364 €	226 408 €

-Les charges à caractère général ont augmenté très légèrement et concernent essentiellement l'achat de carburants-aviation (JetA1 et 100LL).

-Les charges de personnel ont augmenté de 9.17% en raison du recrutement d'un agent technique qui occupera les fonctions « Responsable d'Exploitation de la station d'avitaillement ».

Sachant que le montant prévisionnel des dépenses d'exploitation, pour l'exercice 2018, s'élève à : 250 420 €, la répartition des ressources de l'aérodrome de Tavarua est la suivante :



b)- La section d'investissement

- **Les dépenses d'investissement :**

Les principales dépenses réelles d'investissement concernent l'achat de matériel informatique d'un montant de 2 710 € pour l'exercice 2018.

- **Les recettes d'investissement :**

Le reliquat de 25 000 € relatif à la subvention la CCI pour le financement de la station d'avitaillement reporté en 2018.

Une affectation de l'excédent d'exploitation d'un montant de 3 871 € a aussi été prévue.

c)- Vue d'ensemble du budget annexe de l'aérodrome de Tavarua

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	9 529 €	24 012 €	250 420 €	323 121 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	1 323 €	25 000 €	/	/
Résultat reporté	38 160 €	/	72 701 €	/
Total section	49 012 €	49 012 €	323 121 €	323 121 €

4- MONTANT TOTAL DES BUDGETS :

Présentation agrégée :

Section	Crédits proposés	Restes à réaliser	Résultats reportés	Total (1)
Investissement				
Dépenses	2 869 033.00	2 838 660.00	642 646.00	6 350 339.00
Recettes	3 347 477.00	3 002 862.00	/	6 350 339.00
Fonctionnement				
Dépenses	7 703 485.00		72 701.00	7 776 186.00
Recettes	7 686 350.00		89 836.00	7 776 186.00
Total agrégé des dépenses	10 572 518.00	2 838 660.00	715 347.00	14 126 525.00
Total agrégé des recettes	11 033 827.00	3 002 862.00	89 836.00	14 126 525.00

(1) Cumul des crédits proposés, des restes à réaliser et des résultats reportés.

5- NIVEAU DE L'EPARGNE BRUTE (OU CAF) ET NIVEAU DE L'EPARGNE NETTE :

a)- Epargne brute:

Elle correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement : **recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement à l'exception des intérêts de la dette.**

L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.

- Budget principal : 5 197 871 – 4 942 004 = **+255 867**
- Budget annexe du port de plaisance : 1 800 018 – 1 112 986 = **+687 032**
- Budget annexe de l'aérodrome de Tavarua : 314 979 – 226 408 = **+88 571**

b)- Epargne nette :

Elle correspond à l'écart entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette.

L'épargne nette est la marge de manœuvre dont dispose la collectivité pour autofinancer ses investissements, une fois le capital de sa dette remboursé. Plus l'épargne nette est importante et moins la collectivité aura besoin de recourir à l'emprunt.

- Budget principal : $+255\,867 - 0 = +255\,867$
- Budget annexe du port de plaisance : $+687\,032 - 737\,319 = -50\,287$
- Budget annexe de l'aérodrome de Tavaria : $+88\,571 - 0 = +88\,571$

6- NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE :

L'annuité totale de la dette de l'exercice 2018 s'élève à 1 240 753 € (Intérêts : 36 250 €(Ville) + 467 184 € (Port) + Capital : 737 319 € (Port).

Le ratio d'endettement = Annuité de la dette / Recettes Réelles de Fonctionnement

- Budget principal : $36\,250 / 5\,197\,871 \times 100 = 0.69\%$
- Budget annexe du port de plaisance : $1\,204\,503 / 1\,800\,018 \times 100 = 66.92\%$
- Budget annexe de l'aérodrome de Tavaria : /

7- CAPACITE DE DESENDETTEMENT :

La capacité de désendettement est un ratio qui indique la solvabilité de la collectivité et notamment le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette. Il correspond à l'encours de la dette au 01.01.N / Epargne brute.

Il n'y a pas d'emprunts sur le budget annexe de l'aérodrome de Tavaria.

Sur le budget principal un crédit relais d'une durée de 3 ans a été contracté pour financer les investissements en cours et devra être remboursé in fine soit le 25 mars 2020.

- Budget annexe du port de plaisance : $14\,025\,591.75 / 1\,364\,051.18 = 10.28$ soit 10 ans.

8- NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION :

Les taux d'imposition pour l'année 2018 n'ont pas été modifiés par rapport à 2017.

Les taux des taxes d'habitation et des taxes foncières sur le bâti sont inférieurs aux taux moyens nationaux.

Seul le taux de la taxe d'habitation sur le non bâti est légèrement supérieur à la moyenne nationale.

	Taux communaux 2018	Taux moyens communaux au niveau national 2017
TH	13.95%	24.47%
TFB	16.60%	21.00%
TFNB	53.62%	49.46%

9- PRINCIPAUX RATIOS :

Ratio 1 = Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/ population = 4 978 738/ 3844= 1 295.20.

Ratio 2= Produit des impositions directes/population =2 007 290 / 3844 = 522.19.

Ratio 3 = Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population =5 197 871/3844=1 352.20.

Ratio 4 = Dépenses d'équipement brut/ population =1 265 010- 300 935+40 000/3844 = 261.21

Ratio 6 = DGF / population = 698 712+233 096 +43 000/3844 = 253.59.

Ratio 7 = Dépenses de personnel / DRF =2 448 295 /4 978 738 = 0.49.

**Ratio 8 = Dépenses réelles de fonctionnement et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct
=4 978 738 + 366 337/5 197 871= 1.03.**

Ratio 10= Dépenses d'équipement brut/ RRF = Taux d'équipement = 1 265 010- 300 935+40 000/5 197 871 =0.19.

N.B :

- La population prise en compte pour le calcul des ratios financiers est : la population totale : population municipale + population comptée à part, résultant du dernier recensement de la population.

- Les dépenses d'équipement brut : proposition dépenses d'équipement (comptes 20 sauf 204, 21 et 23) + travaux en régie.

10- EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE :

• Budget Principal au 01/01/2018 :

Grades ou Emplois	Catégorie	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus sur emplois budgétaires en ETPT		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	Total
Filière Administrative (a)		12.00	1.00	13.00	11.00	1.49	12.49
Attaché	A	1.00		1.00		1.00	1.00
Rédacteur	B	3.00		3.00	3.00		3.00
Adjoint Administratif territorial	C	3.00	1.00	4.00	3.00	0.49	3.49
Adjoint Administratif territorial principal 2 ^{ème} classe	C	5.00		5.00	5.00		5.00
Filière Technique (b)		23.25	9.00	32.25	25.88	5.86	31.74
Technicien	B	1.00		1.00	1.00		1.00
Adjoint Technique territorial	C	19.25	8.00	27.25	22.02	4.86	26.88
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	2.00	1.00	3.00	2.86		2.86
Agent de maîtrise	C	1.00		1.00		1.00	1.00
Filière Sportive ©		2.00		2.00	2.00		2.00
Educateur territorial A.P.S	B	1.00		1.00	1.00		1.00
Educateur territorial APS Principal 2 ^{ème} classe	B	1.00		1.00	1.00		1.00
Filière Culturelle (d)		1.00		1.00	1.00		1.00
Assistant de conservation Principal de 1 ^{ère} classe	B	1.00		1.00	1.00		1.00
Filière Animation (e)		8.00		8.00	5.00	3.00	8.00
Adjoint territorial d'animation	C	8.00		8.00	5.00	3.00	8.00
Emplois non cités (f)			0.16	0.16		0.16	0.16
Receveur Principal	A		0.08	0.08		0.08	0.08
Régisseur des recettes	C		0.08	0.08		0.08	0.08
Total général (a+b+c+d+e+f)		46.25	10.16	56.41	44.88	10.51	55.39

Agents non titulaires en fonction au 01/01/2018	Catégories	Secteur	Rémunération		Contrat	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent				225 918.00		
Attaché	A	ADM	434	46 040.72	A	A :Contractuel
Adjoint Administratif Territorial	C	ADM	348	8 854.44	A	A :Contractuel
Adjoint Technique Territorial	C	TECH		18 970.22	A	A :Contractuel
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	347	17 816.16	A	A :Contractuel
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	347	4 195.80	A	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	348	19 948.98	A	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	348	17 380.11	A	A :Contractuel
Agent de maîtrise	C	TECH		30 127.10	A	A :Contractuel
Adjoint Territorial d'animation	C	ANIM	348	20 459.57	A	A :Contractuel
Adjoint Territorial d'animation	C	ANIM	407	21 313.20	A	CDD
Adjoint Territorial d'animation	C	ANIM	407	18 909.64	A	CDD
Receveur Principal	A	OTR		1 682.06	A	A : Receveur Principal
Régisseur des recettes	C	OTR		220.00	A	A : Régisseur des recettes
Agents occupant un emploi non permanent				18 873.91		
Adjoint Technique Territorial	C	TECH		249.67	A	A :Contractuel
Adjoint Technique Territorial	C	TECH		7 492.50	A	A :Contractuel
Adjoint Territorial d'animation	C	ANIM		11 131.74	A	CDD
Total général				244 791.91		

• Budget annexe du Port de Plaisance au 01/01/2018 :

Grades ou Emplois	Catégorie	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus sur emplois budgétaires en ETPT		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	Total
Filière Administrative (a)		3.00		3.00	2.00	1.00	3.00
Adjoint Administratif Territorial	C	1.00		1.00		1.00	1.00
Adjoint Administratif territorial principal 2 ^{ème} classe	C	2.00		2.00	2.00		2.00
Filière Technique (b)		6.00		6.00	3.00	3.00	6.00
Adjoint Technique Territorial	C	5.00		5.00	3.00	2.00	5.00
Adjoint de maîtrise	C	1.00		1.00		1.00	1.00
Emplois non cités ©			0.08	0.08		0.08	0.08
Régisseur des recettes	C		0.08	0.08		0.08	0.08
Total général (a+b+c+d+e)		9.00	0.08	9.08	5.00	4.08	9.08

Agents non titulaires en fonction au 01/01/2018	Catégories	Secteur	Rémunération		Contrat	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent				96 843.57		
Adjoint Administratif Territorial	C	ADM		24 209.48	A	A :Contractuel
Adjoint Technique Territorial	C	TECH		26 216.36	A	A :Contractuel
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	348	20 888.35	A	A :Contractuel
Agent de maîtrise	C	TECH		25 009.38	A	A :Contractuel
Régisseur des recettes	C	OTR		520.00	A	A : Régisseur des recettes
Total général				96 843.57		

• Budget annexe de l'aérodrome de Tavoria au 01/01/2018 :

Grades ou Emplois	Catégorie	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus sur emplois budgétaires en ETPT		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	Total
Filière Technique (a)			1.69	1.69	0.83	0.86	1.69
Adjoint Technique Territorial	C		1.69	1.69	0.83	0.86	1.69
Emplois non cités (b)			0.08	0.08		0.08	0.08
Régisseur des recettes	C		0.08	0.08		0.08	0.08
Total général a)			1.77	1.77	0.83	0.94	1.77

Agents non titulaires en fonction au 01/01/2018	Catégories	Secteur	Rémunération		Contrat	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent				19 426.89		
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	407	19 296.56	A	CDD
Régisseur des recettes	C	OTR		130.33	A	A : Régisseur des recettes
Total général				19 426.89		